

## FEXTE

### Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences



**Le Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences (FEXTE) est une subvention destinée à financer de l'expertise technique sous formes d'études de faisabilité, d'avant-projet, etc.**

**Elle doit répondre à une demande d'expertise et de savoir-faire français et venir contribuer aux enjeux de développement d'un pays partenaire de l'AFD.**



#### Objectif

Répondre à la demande d'expertise et de savoir-faire français des pays dans lesquels l'AFD est autorisée à intervenir.



#### Bénéficiaires

Etats

Collectivités territoriales

Établissements publics

ONG

Partenaires publics (ou exceptionnellement privés) des pays d'intervention

Pays listés par le Comité d'aide au développement de l'OCDE classés par niveau de revenus :

- Pays les Moins Avancés (PMA)
- Pays à Revenu intermédiaire - tranche inférieure (PRITI)
- Pays à Revenu intermédiaire - tranche supérieure (PRITS)

Lien vers la liste complète des pays concernés sur le site de l'OCDE – cliquez [ici](#)



## Caractéristiques

**Type :** subvention

**2 types de formats :**

**AFD coordonnateur d'Expertise :**

- L'AFD est en maîtrise d'ouvrage
- L'opération s'inscrit dans une logique de marché, de prestation de services et donne lieu à rémunération du prestataire
- Cette modalité permet le recours à Expertise France

**AFD bailleur de fonds :**

L'AFD finance un partenariat entre un partenaire français et une entité demandeuse d'expertise d'un pays éligible, entre lesquels une relation préexiste (MoU<sup>(1)</sup>, coopération, etc.)

(1) Memorandum of understanding



## Illustration

**Brésil, 3 états du sud du Brésil (800K EUR) :** Accompagnement de la BRDE (Banque régionale de développement de l'extrême Sud) dans le financement de projets à fort impact environnemental :

- Mise en place du système de gestion environnementale et sociale de la BRDE
- Mise en place d'un système de mesure et de suivi des indicateurs d'impact des projets



@Unsplash